

Au premier trimestre 2025, l'emploi salarié est quasi stable dans la majorité des régions

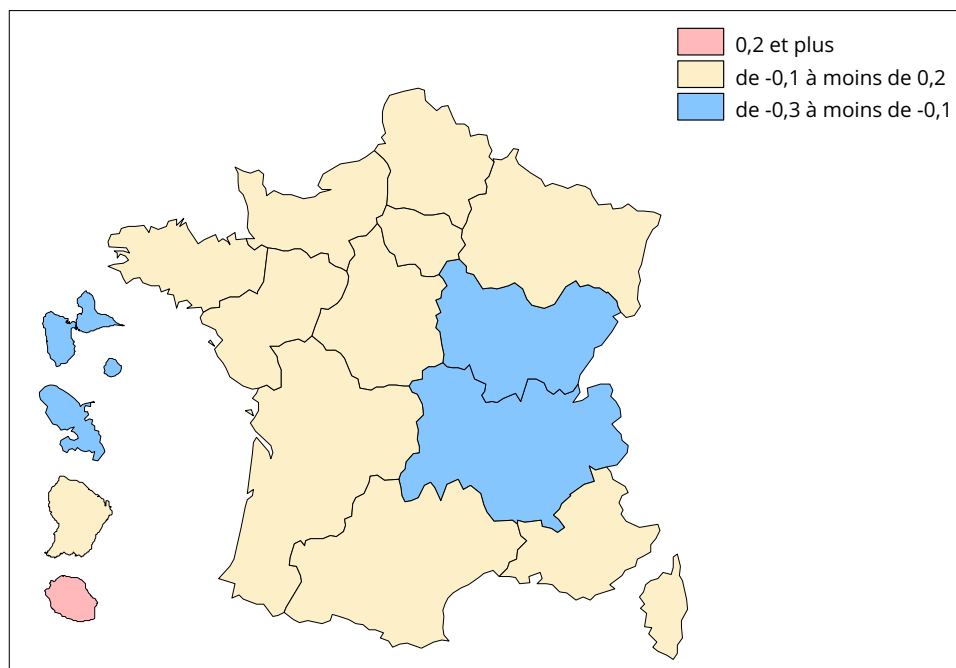
Emploi et taux de chômage localisés (par région et département) - premier trimestre 2025

Informations Rapides · 24 juin 2025 · n° 157

Au premier trimestre 2025, l'emploi salarié est quasi stable dans presque toutes les régions

Entre fin décembre 2024 et fin mars 2025, l'emploi salarié sur le territoire national dans son ensemble (hors Mayotte) est quasi stable (-0,1 %), après une baisse de 0,4 % au quatrième trimestre 2024.

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin décembre 2024 et fin mars 2025 (en %)



Note : Données CVS en fin de trimestre. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 %, 0,0 % et 0,1 %.

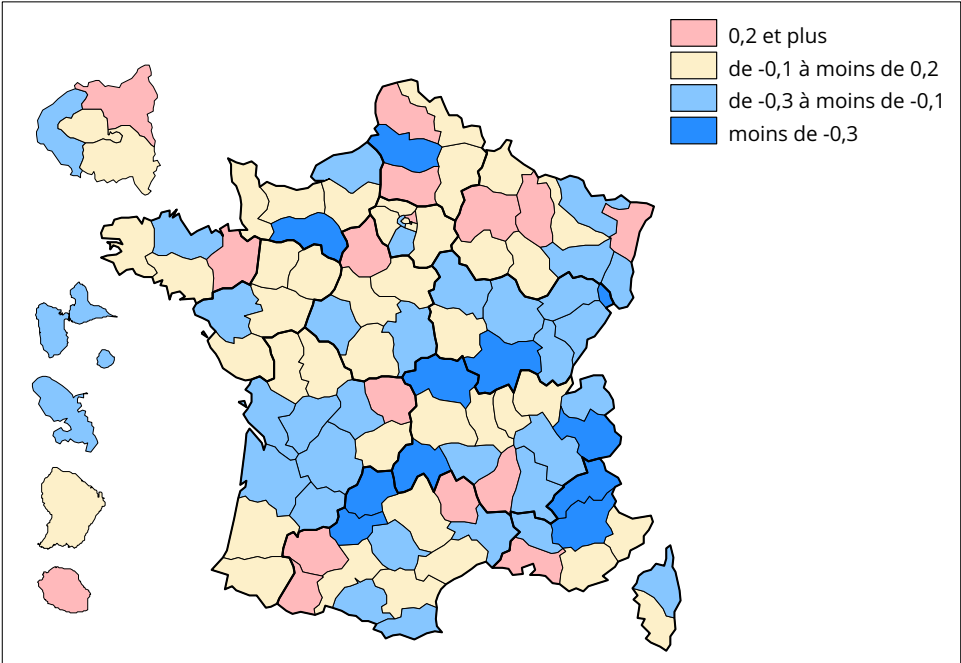
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Au premier trimestre, au niveau régional, l'emploi salarié est quasi stable dans presque toutes les régions et augmente de 0,2 % à La Réunion. L'emploi salarié recule de 0,2 % ou de 0,3 % dans deux régions de l'Hexagone (Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté) et dans deux régions ultramarines (Guadeloupe et Martinique).

Au niveau départemental, l'emploi salarié est quasi stable dans quatre départements sur dix. Il est en recul, compris entre 0,2 % et 0,4 % dans 32 départements, et de 0,4 % ou plus dans 11 départements : c'est notamment le cas dans le Cantal et les Alpes-de-Haute-Provence (-0,7 %) et le Territoire de Belfort (-1,2 %). L'emploi salarié est en hausse, comprise entre 0,2 % et 0,6 %, dans quinze départements.

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin décembre 2024 et fin mars 2025 (en %)

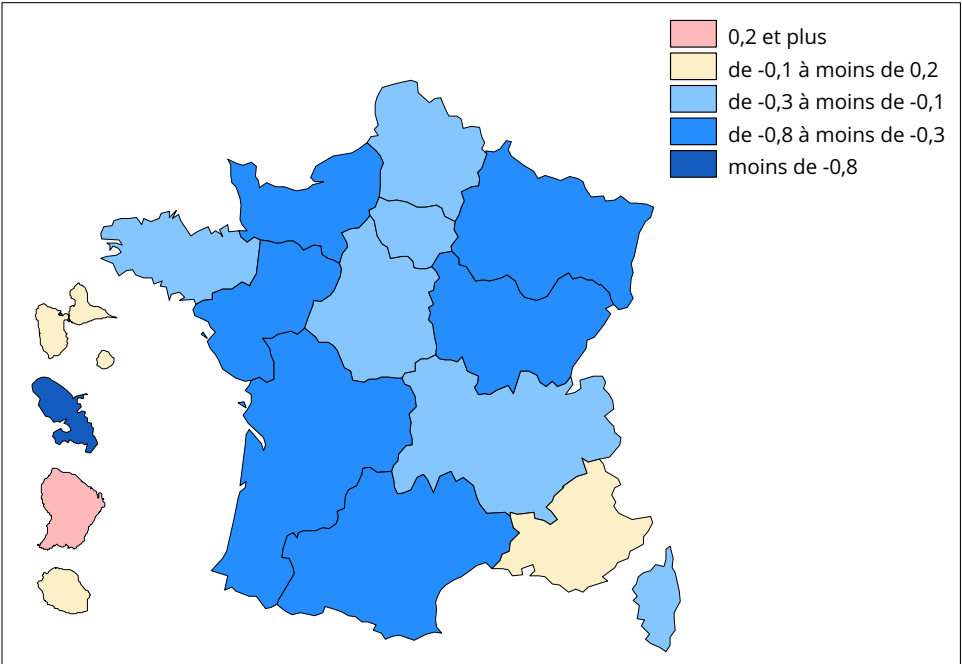


Note : Données CVS en fin de trimestre. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 %, 0,0 % et 0,1 %.
Champ : France hors Mayotte.
Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Sur un an, l'emploi salarié recule dans presque toutes les régions de l'Hexagone

Au niveau national, au premier trimestre 2025, l'emploi salarié total se situe 0,3 % sous son niveau du premier trimestre 2024, alors qu'il avait augmenté de 0,7 % entre le premier trimestre 2023 et le premier trimestre 2024.

Évolution de l'emploi salarié régional entre fin mars 2024 et fin mars 2025 (en %)



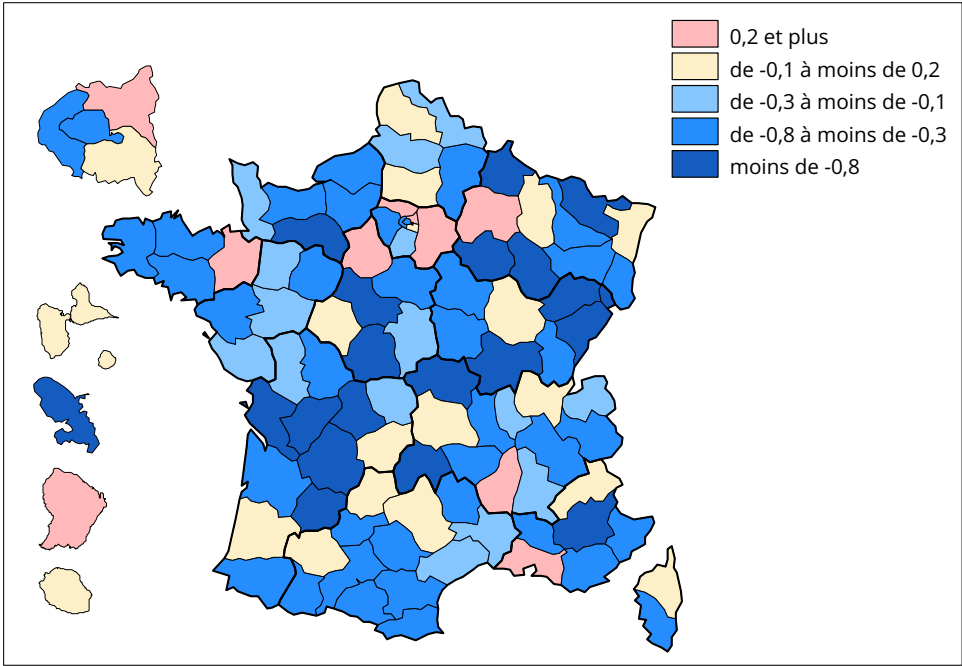
Note : Données CVS en fin de trimestre. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 %, 0,0 % et 0,1 %.
Champ : France hors Mayotte.
Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi salarié est inférieur à son niveau d'un an auparavant (d'au moins 0,2 %) dans trois quarts des régions. Dans l'Hexagone, l'emploi salarié recule dans presque toutes les régions et la baisse est plus marquée, entre 0,6 % et 0,8 %, pour la Bourgogne-Franche-Comté, la Nouvelle-Aquitaine et la Normandie, et seule une région connaît un emploi quasi stable (Provence-Alpes-Côte d'Azur). Dans les DOM, la situation est plus contrastée, avec une baisse de l'emploi salarié de 1,1 % en Martinique, une hausse de 1,2 % en Guyane, et une quasi-stabilité dans les deux autres DOM.

L'emploi salarié baisse dans plus de sept départements sur dix, et baisse davantage, de plus de 0,8 %, dans vingt départements. Quinze parmi eux sont situés dans les régions d'une diagonale allant de la Nouvelle-Aquitaine au Grand Est en passant par le Centre-Val de Loire et la Bourgogne-Franche-Comté. L'emploi salarié diminue le plus fortement en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort (-1,8 %).

À l'opposé, l'emploi salarié augmente, entre 0,2 % et 0,6 %, dans huit départements de France métropolitaine, dont trois en Île-de-France.

Évolution de l'emploi salarié départemental entre fin mars 2024 et fin mars 2025 (en %)



Note : Données CVS en fin de trimestre. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 %, 0,0 % et 0,1 %.

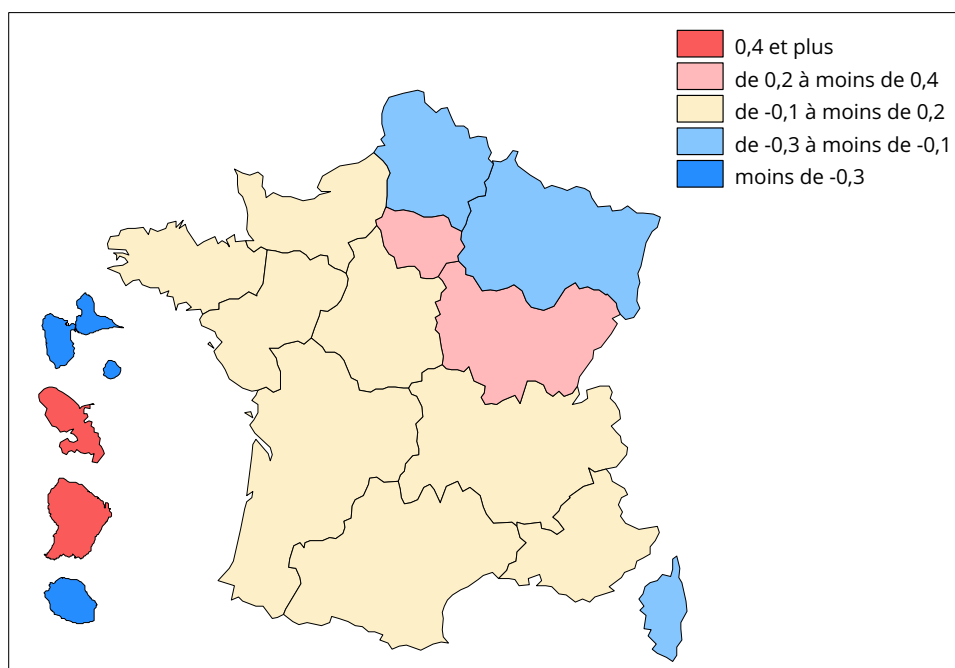
Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Le taux de chômage est quasi stable sur un trimestre, et quasi stable sur un an pour la moitié des régions

Au premier trimestre 2025, sur l'ensemble du territoire (hors Mayotte), le taux de chômage au sens du BIT est quasi stable sur le trimestre (+0,1 point) et sur un an (-0,1 point), à 7,4 % de la population active.

Évolution du taux de chômage (entre le premier trimestre 2024 et le premier trimestre 2025, en points)



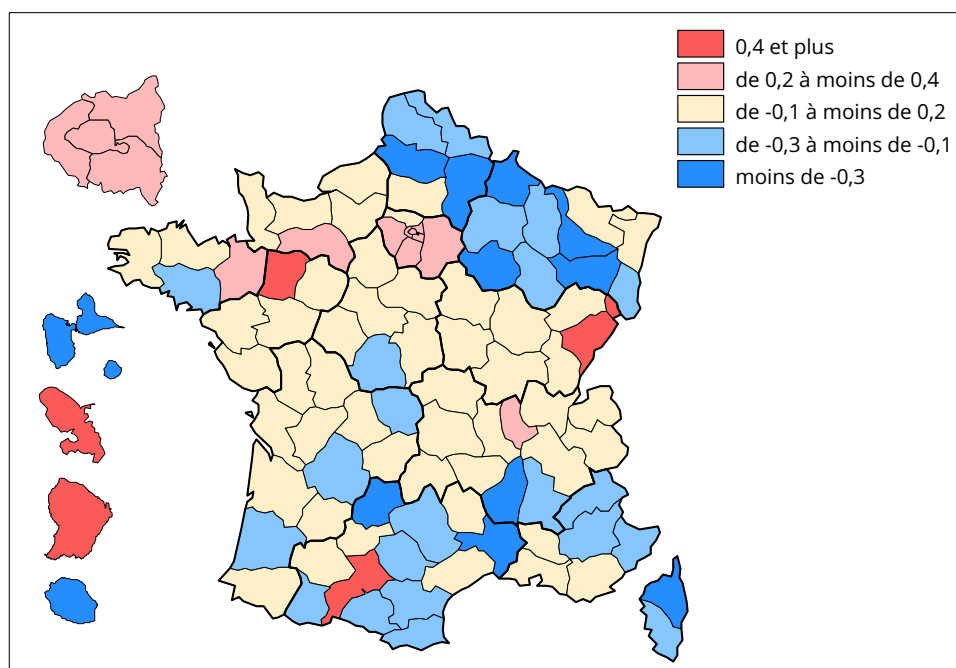
Note : Données CVS en moyenne trimestrielle. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 point, 0,0 point et 0,1 point.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

Entre le premier trimestre 2024 et le premier trimestre 2025, le taux de chômage est quasi stable (entre -0,1 point et +0,1 point compris) dans huit régions d'une diagonale de l'Ouest vers le Sud-Est, il augmente dans quatre régions et il recule dans cinq régions. La baisse est de 0,2 point ou de 0,3 point dans trois régions de l'Hexagone (Corse, Hauts-de-France et Grand Est), elle est plus forte en Guadeloupe (-1,4 point) et à La Réunion (-2,1 points). Le taux de chômage augmente de 0,2 point en Île-de-France et en Bourgogne-Franche-Comté, et augmente davantage en Guyane (+0,5 point) et en Martinique (+1,4 point).

Évolution du taux de chômage (entre le premier trimestre 2024 et le premier trimestre 2025, en points)



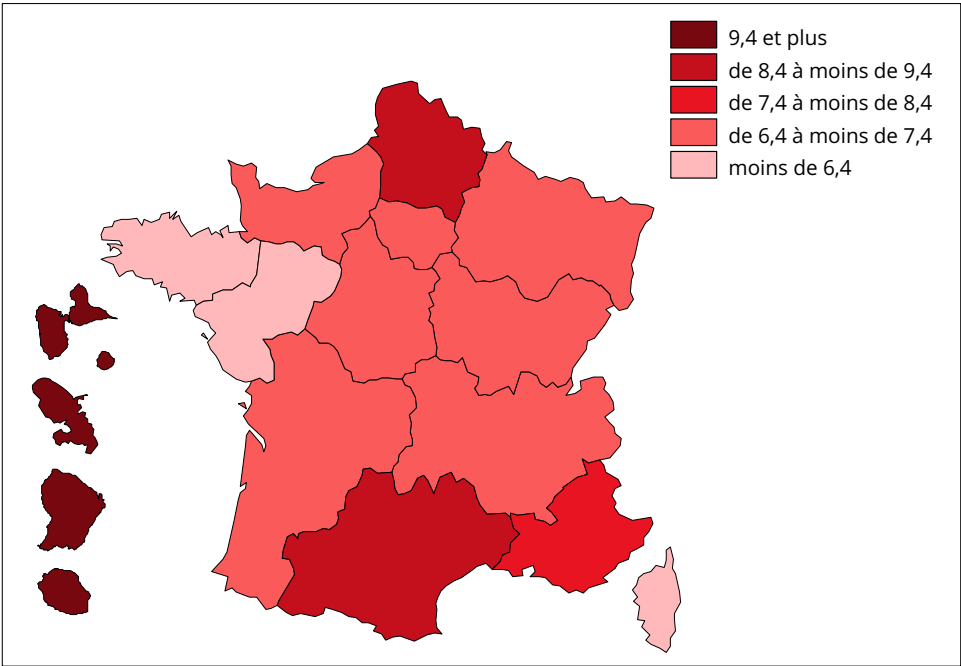
Note : Données CVS en moyenne trimestrielle. La variable est discrétisée par l'arrondi à la première décimale, ainsi l'intervalle « de -0,1 à moins de 0,2 » contient les valeurs (arrondies) -0,1 point, 0,0 point et 0,1 point.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

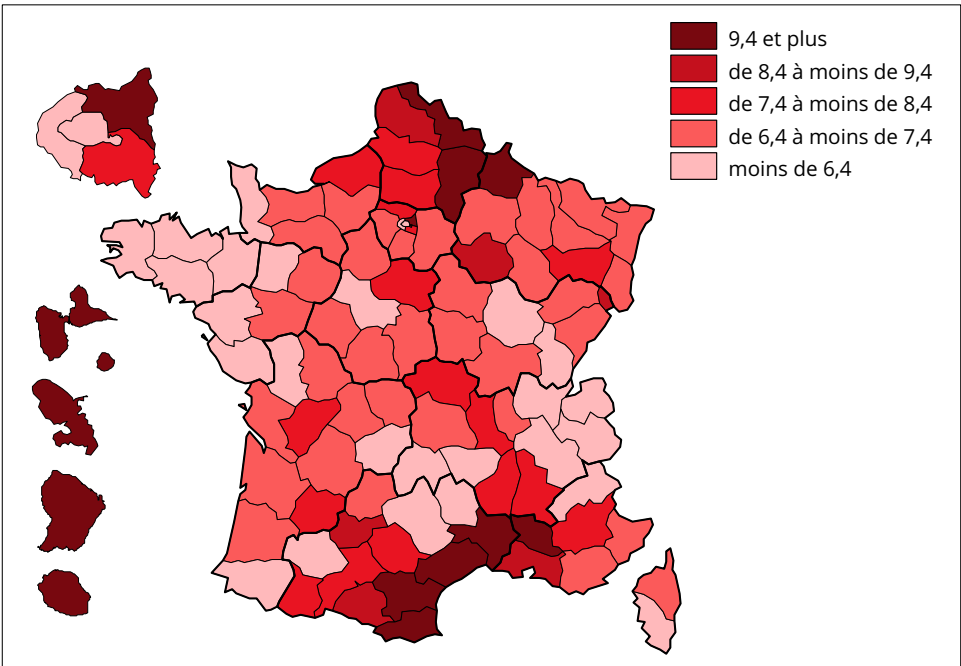
Au premier trimestre 2025, le taux de chômage est supérieur ou égal à celui observé au niveau national (7,4 %) dans trois régions de France métropolitaine : Hauts-de-France (8,9 %), Occitanie (8,8 %) et Provence-Alpes-Côte d’Azur (7,9 %). Dans les régions d’Outre-mer, il est nettement plus élevé, avec des taux s’échelonnant de 12,8 % en Martinique à 16,5 % à La Réunion. À l’inverse, le taux de chômage est le plus faible dans les Pays de la Loire et en Bretagne (6,0 %). Dans ces deux régions, les taux de chômage sont inférieurs à la moyenne nationale dans tous les départements. Les situations à l’intérieur d’une région peuvent être beaucoup plus contrastées, par exemple en Île-de-France ou en Occitanie. En Île-de-France, où le taux de chômage mesuré sur l’ensemble de la région (7,2 %) est inférieur au niveau national, il est plus faible à Paris (5,9 %) et dans les Hauts-de-Seine (6,3 %), et à l’inverse plus élevé en Seine-Saint-Denis (10,6 %). Le contraste est encore plus fort en Occitanie, entre la Lozère, deuxième département avec le taux de chômage le plus bas de France (4,7 %) et les Pyrénées-Orientales où il est le plus élevé de France métropolitaine (12,0 %).

Taux de chômage trimestriel au premier trimestre 2025 (en %)



Note : Données CVS en moyenne trimestrielle.
Champ : France hors Mayotte.
Source : Insee, taux de chômage localisés.

Taux de chômage trimestriel au premier trimestre 2025 (en %)



Note : Données CVS en moyenne trimestrielle.
Champ : France hors Mayotte.
Source : Insee, taux de chômage localisés.

Pour en savoir plus

Les Estimations trimestrielles d'emploi mesurent l'emploi au lieu de travail en France (hors Mayotte). Elles sont établies par l'Insee, en appliquant au socle annuel d'emploi les évolutions trimestrielles issues de plusieurs sources mobilisées par la Caisse nationale de l'Urssaf, la Dares et l'Insee.

L'enquête Emploi en continu permet de mesurer le taux de chômage chaque trimestre de manière précise au niveau national. À des niveaux géographiques plus fins, l'échantillon interrogé est trop réduit pour un bon suivi conjoncturel.

L'Insee élabore donc un indicateur spécifique, le « taux de chômage localisé », construit à partir de trois sources sur le champ de la France métropolitaine : l'enquête Emploi, qui fournit le nombre de chômeurs et de personnes en emploi au sens du BIT ; des données administratives sur l'emploi issues des déclarations sociales des entreprises et des indépendants, permettant de localiser exhaustivement et finement l'emploi au niveau des territoires ; des données de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à France Travail en catégorie A (DEFM A), qui permettent de localiser finement les personnes sans emploi. Cette dernière source diffère en niveau des résultats de l'enquête Emploi, puisqu'elle ne suit pas les concepts du BIT mis en œuvre dans l'enquête. Mais, en supposant que cette différence est répartie de manière homogène, sa structure géographique peut être utilisée pour ventiler le chômage issu de l'enquête Emploi. Depuis le premier trimestre 2025, avec la mise en œuvre de la Loi sur le plein emploi, le nombre de DEFM A fortement augmenté, sans que l'ensemble de cette augmentation ne reflète une évolution économique sur le marché du travail. Le calcul des taux de chômage localisés a donc été adapté : la structure pour ventiler le nombre de chômeurs du BIT s'est basée sur un indicateur « proxy », celui des DEFM A hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes.

Le calcul des taux de chômage localisés dans les DOM hors Mayotte s'appuie sur une méthodologie spécifique, conduisant à ce qu'un aléa statistique demeure dans les variations de court terme. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier dans les DOM hors Mayotte.

En 2024, l'enquête Emploi à Mayotte a été rénovée en profondeur. L'enquête est désormais identique à celle menée dans les autres départements français. De fait, les résultats ne sont pas comparables à ceux diffusés antérieurement, en particulier le taux de chômage. En 2024, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit à 29 % à Mayotte, soit le taux le plus élevé de France. Ce taux est stable par rapport à l'année précédente.

Les données sont provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

Prochaine publication : 23 septembre 2025 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur X [@InseeFr](https://x.com/InseeFr) : x.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475